

Le 20 Septembre 2019 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

Sont présents : Messieurs BEDIN, DESSERTENNE, DONDAINE, GRANDJEAN, MAITRE, MAVY, POIRIER, RAGEOT, ROGOSINSKI, SIBILLE et SONVICO.

Sont excusés : BOULET, Pouvoir à M. SONVICO
PACOU, Pouvoir à M SONVICO
PAGEARD, POUVOIR à M. RAGEOT

1. Approbation du compte rendu du 19 juillet 2019

Le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 19 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Infos diverses

Un membre de l'assemblée souhaite avoir des informations sur l'arrêté sécheresse qui a été pris par la Préfecture. Il se questionne sur les dérogations autorisées, notamment pour les agriculteurs et les maraîchers. Le Président explique que ceux-ci obtiennent des autorisations pour des raisons économiques et il n'est pas possible de faire grand-chose contre. Chacun espère que des solutions puissent être trouvées à l'avenir afin de contrer ce problème qui contribue à l'assèchement des nappes et rivières.

Les membres sont informés que des directives ont été données aux éleveurs pour limiter l'usage de l'eau, mais malheureusement si certains les respectent bien, d'autres ne jouent pas du tout le jeu. L'AFB a fait de la prévention et a dressé des procès-verbaux contre des personnes ne respectant pas l'arrêté sécheresse.

Si l'agriculture pose problème, elle n'en est qu'un parmi beaucoup d'autres et seule une prise de conscience générale pourra améliorer la situation.

Le lac de Marcenay a été faucardé malgré des conditions difficiles. Beaucoup de pêcheurs se plaignent de l'herbe tout comme des branches et restes des élagages qui n'ont pas été enlevés par le CENB.

L'entretien de Marcenay coûte assez cher, et un bateau faucardeur a été proposé à la fédération pour 10 000€. L'entretien à l'heure actuelle a coûté déjà plus de 5 500€, il pourrait être intéressant de faire l'achat de ce matériel afin de limiter les frais, d'autant plus qu'il pourrait être rapidement amorti et utilisé sur d'autres plans d'eau. Cet achat pourra être discuté plus tard.

La fédération a récupéré gratuitement de gros aquariums de l'ancienne Maison de la Pêche d'Heuilley-sur-Saône qui sont utilisés pour les stands des animations.

Une pêche d'inventaire a été réalisée sur Crimolois. Suite aux travaux effectués, la population s'est multipliée par 5 sur le secteur. On constate donc un résultat extrêmement positif.

Le PDPG élaboré par Mme CONNAN a été présenté aux AAPPMA, aux agences de l'eau et à la DREAL. L'agence de l'eau a d'ailleurs trouvé qu'il s'agissait du meilleur PDPG qui leur a été présenté.

Un document explicatif sera remis aux AAPPMA afin de leur expliquer comment le mettre en place et leur montrer qu'il ne s'agit pas d'un document contraignant.

Les réunions de secteurs se sont bien déroulées mais la fréquentation était très limitée, ce qui est assez décevant car elles représentent un échange très important entre la Fédération et les AAPPMA.

Concernant le quota des cormorans, celui-ci demeure inchangé pour 2020 malgré les demandes de la FNPF et des fédérations auprès du ministère.

La Fédération était présente à la foire de Montbard, avec un stand présentant les poissons et le travail de la Fédération. Un simulateur de pêche était aussi installé qui a eu beaucoup de succès. L'animation à Arcelot a été très bénéfique également avec de très nombreux visiteurs, pêcheurs ou non.

TF1 est venu faire un reportage sur la sécheresse et a demandé le support de la Fédération. A la suite de la diffusion au journal de 13h, la fédération a reçu énormément d'appels.

La climatisation des bureaux est obsolète et il y a de nombreuses fuites d'eau. Il faudrait se renseigner sur les accompagnements pour la remise aux normes des bâtiments, car même le chauffage n'est pas adapté et consomme énormément.

Deux véhicules sont à changer, il est prévu de les vendre. La question est posée de l'intérêt de vendre les deux plus vieux Duster pour acheter un véhicule destiné à l'administratif. (Réunions et non terrain)
Cela ne semble pas une bonne option car il arrive souvent qu'il soit nécessaire d'utiliser plusieurs véhicules tout terrain en même temps.

3. Prix des cartes

Le prix des cartes a augmenté pour 2020. La FNPF a fixé le prix des cartes femme à 35€, découverte à 6€ et hebdomadaire à 33€. La CPMA a augmenté de 2€ ce qui passerait la carte Majeure à 78€. Reste la question de la répartition, savoir si le petit surplus doit être reversé à la Fédération ou aux AAPPMA. Reverser aux AAPPMA pourrait les contenter, mais la plupart n'ont pas conscience des aides qui leurs sont reversées ou bien n'en font pas bon usage. Reverser à la Fédération permettra d'utiliser cet argent pour la protection des milieux ou les travaux.

Pour la répartition : 1 vote pour une répartition égale entre les AAPPMA et la fédération, 11 votes et 3 votes par pouvoir pour un versement à la Fédération.

Sur les réseaux, l'augmentation des cartes fait débat, notamment la carte interfédérale, augmentée par l'EHGO qui passera à 100€, malheureusement les pêcheurs ne comprennent pas d'où proviennent ces augmentations et prennent pour cibles les fédérations qui n'en sont pas responsables.

Il est rappelé également que même si le prix augmente, la pêche reste un des sports le moins cher à pratiquer. Il faudra néanmoins bien expliquer aux pêcheurs la raison de ces augmentations et comment est réparti l'argent des cartes.

4. Pêches de sauvetage

Un membre du conseil ne comprend pas les interventions de la fédération sur certains secteurs et demande des informations afin d'expliquer les choix et décisions prises.

Le président explique qu'à cause des très nombreux assècs, les pêches de sauvetage ont été réalisées uniquement sur les rares secteurs permettant une remise à l'eau des poissons dans des conditions optimales pour leur survie.

Fin de la réunion à 20h50

Le Président
Jean Pierre SONVICO

Handwritten signature of Jean Pierre SONVICO in black ink, featuring a stylized, cursive script.

Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE

Handwritten signature of Bernard SIBILLE in black ink, featuring a stylized, cursive script.